

Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée

Centre Hospitalier Georges Mazurelle

Direction des Ressources Humaines, de la Formation et des Relations Sociales

Secrétariat: 02 51 09 71 24 - drh@ch-mazurelle.fr

ESPACES VERTS

Services Techniques

Situé à La Roche sur Yon, l'Etablissement Public de Santé Mentale de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle composé de 839 lits et places fait partie du GHT 85. Il est l'établissement hospitalier référent départemental pour les soins en psychiatrie et santé mentale et intervient sur tous les services d'urgences du GHT

Il prend en charge aussi bien le traitement des enfants, des adolescents, des adultes, que des personnes âgées. Il est composé d'Unités de prise en charge en hospitalisation complète sur le site de La Roche sur Yon, ainsi que de plus de 30 structures de soins extrahospitalières réparties sur l'ensemble du Département : Centres Médico-Psychologique (CMP), Hôpitaux de Jour (HJ), Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), appartements thérapeutique, places d'accueil familial thérapeutique et Maison d'Accueil Spécialisée.

Se référer à la fiche métier du répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : <a href="https://sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante-et

Identification du poste

Famille	INGENIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUE
Sous-famille	Management ingénierie et maintenance technique
Métier	Espaces Verts
Grade	Ouvrier Principal 2ème Classe
UF	1010
Service	Direction Service Economique, Logistique, Technique et Patrimoine - Services Techniques
Présentation du	Les agents des Services Techniques des 7 ateliers (Espaces Verts, Maçonnerie, Menuiserie, Peinture, Serrurerie,
service et de l'équipe	Electricité, Plomberie/Chauffage) eux-mêmes répartis dans 3 cellules (Parc & Bâti, Agencement, Energie) s'efforcent
	d'améliorer l'environnement de soins et de vie des patients et des résidents ainsi que l'environnement de travail du
	personnel de l'Hôpital. Leurs actions sont multiples et très variées, passant de la maintenance aux travaux
	conséquents au sein de l'établissement et de ses annexes.
	Au quotidien les agents des Services Techniques répondent à l'ensemble des demandes émises par les services de
	soins et administratifs via la G.M.A.O. (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).

Missions du poste

	•
Missions générales	Membre de la cellule Parc & Bâti des Services Techniques, il est rattaché à l'atelier des Espaces Verts, il participe
	aux travaux d'entretien courant des Espaces Verts et des installations techniques liées. Il veille au bon fonctionnement
	du matériel et des équipements de l'établissement et il participe également aux différents travaux d'agencement seul
	ou en équipe.

Contenu du poste et activités

Contenu du poste et activités		
Contenu du poste Activités	Les activités principales sont fixées par le responsable de l'atelier Espaces Verts et le responsable de la Cellule Parc & Bâti des Services Techniques compte tenu du mode d'organisation adopté.	
	- Il effectue entre autres les travaux d'entretien courant comme la tonte, le fauchage, la taille, le tronçonnage, le désherbage, le débroussaillage, l'arrosage, le ramassage des feuilles et déchets, le broyage, la découpe d'allées, l'entretien des bassins d'agrément ;	
	- Il participe aux travaux d'aménagement et notamment la création ou la rénovation de zones d'engazonnement, de plantation, de clôtures, de portails, d'espaces de jeux	
	- Il effectue les travaux d'entretien courant (nettoyage, réglage) et la maintenance de premier niveau (dépannage, petits travaux de remise en état, installation ou réalisation simple) ;	
	- Il réalise les travaux préparatoires aux interventions spécialisées (Maçonnerie paysagère ou autre) ;	
	 Il entretien le matériel utilisé et s'assure auprès de son responsable de l'approvisionnement en produits et matériaux; 	
	- Il participe en cas de besoin à toute manipulation lourde ;	
	- Il rend compte au gestionnaire des tâches effectuées dans le cadre de ses activités quotidiennes ;	
	- Il diagnostique les dysfonctionnements matériels et propose la réponse technique appropriée ;	
	- Il veille, en collaboration avec son responsable, à optimiser la viabilisation des équipements ainsi que des installations techniques ;	
	- Il assiste son responsable en tant qu'assistant de prévention, pour la mise en sécurité des biens et des personnes.	
	Compte tenu de la polyvalence requise par le poste, l'agent peut :	
	- Etre appelé à répondre ponctuellement aux sollicitations de ses collègues ou à une demande de la Direction ;	

- Intervenir sur un autre domaine autre que ses missions principales pour assurer la continuité du fonctionnement
des Services Techniques ou d'un autre service ;
- Il peut participer aux astreintes techniques.

Qualifications et diplômes

Qualifications	Qualification dans le secteur concerné.
Diplômes	- Diplôme Niveau V ou IV – Bac Professionnel Espaces Verts ou équivalent - C.A.P. / B.P. / Bac Pro. / Bac Techno.
	- Formation à envisager au regard des acquis : CACES 1, permis VL BE pour remorques ;
	- Permis B exigé.

Connaissances, expériences et qualités requises

Connaissances et Expériences requises	Expériences dans le domaine de l'aménagement paysagé et l'entretien des espaces verts.
Savoir-faire requis	 Connaissance approfondie dans le domaine Parcs et Jardins; Maîtriser les techniques de base des différentes disciplines du métier; Maîtriser les nouvelles pratiques paysagères (Techniques alternatives, gestion différenciée); Maitriser et respecter les règles de sécurité, les normes, le code de la route; Organiser son travail en fonction de consignes orales et/ou écrites; Détecter les dysfonctionnements d'une installation, d'une machine et savoir apporter la réponse la plus appropriée au dysfonctionnement; Prendre l'initiative d'une intervention préventive ou curative de premier niveau et diagnostiquer la nécessité d'une intervention spécialisée.
Savoir-être requis	 Organisé et méthodique ; Discrétion (Tenu au secret professionnel) ; Bon sens pratique et rigueur ; Sachant travailler en équipe ; Sachant se situer face aux patients.

Conditions d'exercice

Conditions a skeletos	
Lieu d'affectation	C.H. Mazurelle – E.P.S.M. de Vendée – La Roche Sur Yon – Bâtiment des Services Techniques
Organisation du	Hebdomadaire : 39h00 avec récupération du temps travaillé sur une base de 37h30
travail	
Horaires de travail	Lundi au jeudi 08h00 / 12h00 et 13h00 / 17h00 – Vendredi 08h00 / 12h00 et 13h00 / 16h00
Type de repos	C.A. / R.R. / R.T.T.
Contraintes du poste	Néant
Risques spécifiques	Risques liés au métier.
du poste	
Moyens particuliers	Véhicules mutualisés
mis à disposition	Ses missions et son champ d'activité l'amèneront à se déplacer :
	Au sein du site principal du C.H.G.M.
	Auprès des différentes structures extérieures du C.H.G.M. sur l'ensemble du département de la Vendée.
Niveau de	Néant
responsabilité	

Rattachement hiérarchique et relations fonctionnelles

	·
Rattachement	L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique :
hiérarchique	- De son responsable d'atelier (N+1) ;
	- Du responsable de la Cellule Parc & Bâti (N+2) ;
	- Du responsable des Services Techniques (N+3) ;
	- Du Directeur des Affaires Direction des Services Economiques, Logistiques et Techniques et du Patrimoine (N+4).
Relations	- Les agents des ateliers ainsi que les agents administratifs des Services Techniques.
fonctionnelles	- Les agents de la sécurité.
spécifiques	- L'ensemble du personnel de Direction, Soignant, Administratif, Hôtelier

Parcours d'adaptation au poste

Formations	- Habilitation électrique à envisager (Formation externe) ;
nécessaires	- Formation sur l'outil de la G.M.A.O. (Formation interne) ;
	- CACES 1, permis VL BE pour remorques.
Procédures et outils	Procédure interne d'intégration de l'agent :
d'intégration	- Annoncer l'arrivée en interne de l'agent ;
	- Fournir le livret d'accueil et les plans des bâtiments et l'établissement ;
	- L'inscrire à la formation des nouveaux arrivants ;
	- Préparer le poste de travail ;
	- Mettre en place le parrainage ;
	- Utiliser des outils de communication interne ;
	- Favoriser les interactions (Réunions, moment de pause) ;
	- Suivre l'intégration par le responsable hiérarchique.